

Le 16 janvier 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 16 janvier 2018 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2018-01-001 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 janvier 2018 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2018-01-002 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 janvier 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

Le 16 janvier 2018

7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 645 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018
7.1.2	PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 646 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX
7.1.3	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 646 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX
7.1.4	RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCE / MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / 2018
7.2.3	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.2.4	TRANSPORT SOLEIL INC. / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉLIMINAIRES ET QUOTE-PART 2018
7.2.5	MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.2.6	SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.2.7	AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.2.8	VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.2.9	RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	ACQUISITION ÉQUIPEMENT INCENDIE / AUTORISATION DE DÉPENSE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2018-01-003 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 12 DÉCEMBRE 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 12 décembre 2017 sans modification.

ADOPTÉE

2018-01-004 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2017 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2018-01-005 7.1.1 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 645 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 645 intitulé :

« Règlement approuvant les prévisions budgétaires et décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2018 ».

ADOPTÉE

2018-01-006 7.1.2 **PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 646 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau présente le projet de règlement numéro 646 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil ».

2018-01-007 7.1.3 **AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 646 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

2018-01-008 7.1.4 **RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCE / MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la couverture d'assurances générales de la Municipalité est fournie par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

ATTENDU QUE le Groupe Ultima inc. agit à titre de courtier pour la Mutuelle des municipalités du Québec;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

DE RENOUVELER le contrat d'assurance municipal numéro MU71075 pour la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 au montant de quarante-trois mille deux cent onze dollars (43 211 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE

2018-01-009 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante-deux mille trente dollars et soixante-douze cents (162 030,72 \$).

ADOPTÉE

2018-01-010 7.2.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / 2018

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement suivant les limites budgétaires autorisées, soit par résolution, soit par règlement, soit par contrat en vigueur, des dépenses incompressibles suivantes :

- Salaires et allocations des élus et employés de la Municipalité;
- Contributions de l'employeur;
- Contrats approuvés par résolution du conseil municipal;
- Services de communication;
- Services d'électricité et de chauffage;
- Frais d'immatriculation des véhicules;
- Divers droits, cotisations, abonnements et licences;
- Assurances générales et collectives;
- Service de la dette (capital et intérêts);
- Frais de carburant et déplacements;
- Toute autre dépense pour laquelle la Municipalité encourrait des pénalités si elle n'était autrement payée dans les délais impartis entre le fournisseur et la Municipalité et dont la dépense est déjà autorisée par cette dernière le cas échéant.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-011 7.2.3 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice financier 2018;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 soit établie à trente et un mille quatre cent quarante et un dollars (31 441 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-012 7.2.4 TRANSPORT SOLEIL INC. / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉLIMINAIRES ET QUOTE-PART 2018

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'ACCEPTER les prévisions budgétaires préliminaires quotes-parts totales de cinq cent quatre-vingt-six mille quatre-vingt-trois dollars et douze cents (586 083,12 \$) pour l'année 2018 de Transport Soleil inc.;

D'ACCEPTER la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au montant de neuf mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars et trente-trois cents (9 284,33 \$);

D'ACCEPTER la grille tarifaire 2018;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Ron Kelley atteste avoir les crédits nécessaires au budget opérationnel pour effectuer la dépense et en autorise le paiement.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-013 7.2.5 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'exercice financier 2018;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 soit établie à cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-quinze dollars (147 995 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-014

7.2.6 SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires des services policiers présentées par la Sûreté du Québec pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier 2018;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 soit établie à cent soixante et onze mille deux cent trois dollars (171 203 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-015

7.2.7 AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'exercice financier 2018;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 soit établie à soixante et six mille deux cent quatre-vingt-neuf dollars et quarante et un cents (66 289,41 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-016

7.2.8 VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Ville de Pincourt pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2018;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 pour l'assainissement des eaux usées soit établie à trois cent trente et un mille six cent cinquante-six dollars (331 656 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-017 **7.2.9** **RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot pour l'exercice financier 2018;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2018 soit établie à cent soixante-deux mille cent trente-deux dollars (162 132 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2018-01-018 **8.1** **ACQUISITION ÉQUIPEMENT INCENDIE / AUTORISATION DE DÉPENSE**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise une dépense de 86 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'achat d'équipement incendie suivant :

- (16) appareils de protection respiratoire individuelle autonome (APRIA);
- (14) cylindres;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix (10) ans à partir de 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2018-01-019 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
16 janvier 2018 à 20 h 5.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière